



**Fiche documentaire : *Statistiques canadiennes sur le cancer 2010*  
Mai 2010**

**Lutte au cancer : les enjeux au Québec**

Pour la Société canadienne du cancer (SCC), outre la question des soins et du soutien aux personnes touchées par le cancer (y compris les soins de fin de vie), divers enjeux et actions sont à prioriser dans la lutte contre le cancer.

« Le fardeau de plus en plus lourd que va représenter pour la société québécoise l'accroissement continu du nombre de nouveaux cas de cancer et de décès est une réalité très inquiétante pour la SCC, a déclaré M<sup>me</sup> Suzanne Dubois, directrice générale de la Société canadienne du cancer, Division du Québec. Outre les soins de fin de vie, les programmes de prévention du cancer et de promotion de la santé vont devenir de plus en plus cruciaux. La SCC estime donc qu'il est essentiel de privilégier la prévention primaire, la détection précoce et l'application de politiques de santé publique afin de réduire davantage les taux globaux d'incidence du cancer et de mortalité liée à cette maladie. »

Ainsi, en 2010 :

- La SCC considère toujours le tabagisme comme sa première priorité nationale. Elle continuera donc à réclamer des amendements dans le domaine du contrôle du tabac<sup>1</sup>.
  - La SCC et ses 20 000 bénévoles québécois s'inquiètent du phénomène croissant du commerce illégal du tabac et demandent l'intervention musclée des gouvernements pour stopper cette plaie sociale. L'accessibilité à du tabac illégal à bas prix menace grandement le contrôle du tabagisme et la santé publique. En raison de leur prix modique, les produits de contrebande encouragent l'adoption du tabagisme, surtout chez les jeunes adultes, et dissuadent les fumeurs de cesser de fumer.
  - Pour ce faire, la SCC revendique auprès du gouvernement québécois diverses mesures qu'elle souhaite voir mises en place ou incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac* :
    - Un gel du marché des produits du tabac légal.
    - Une action contre le tabac illégal — En plus de s'attaquer à la source du problème sur les réserves autochtones, la SCC est d'avis qu'il est nécessaire d'agir au plus vite contre les petits réseaux de distribution qui ciblent les écoles et les jeunes. C'est pourquoi, à cet égard, la SCC demande au gouvernement du Québec d'étendre les projets pilotes VITAL à l'ensemble du territoire québécois. Lancé à Laval, à St-Jérôme et à Montréal, le projet VITAL vise à contrer les réseaux de revendeurs de quartier, auprès desquels plus de 90 % des fumeurs de tabac de contrebande s'approvisionnent. Au Québec, près d'une cigarette sur trois serait un produit de contrebande et cette proportion pourrait être encore plus importante aux abords de certaines écoles secondaires. Ce commerce illicite sert souvent à financer des groupes criminalisés. VITAL est entièrement financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'interdiction de fumer dans un véhicule en présence de mineurs afin de protéger les enfants de méfaits de la fumée secondaire et d'emboîter le pas au reste du pays.

---

<sup>1</sup> Le tabac est responsable de 30 % de tous les cas de cancer et de 85 % des cas de cancer du poumon. Plus d'un million de Québécois fument toujours (18 % de la population âgée de 15 ans et plus). Source : Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), 1<sup>ère</sup> phase 2009.

- La SCC demande l'instauration imminente d'un programme organisé de dépistage du cancer colorectal auprès des Québécois âgés de 50 à 74 ans<sup>2</sup>. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) tarde depuis des mois à faire l'annonce d'un programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal — au Québec, 2<sup>e</sup> cause de décès par cancer chez les hommes, 3<sup>e</sup> chez les femmes. Il faut noter que l'Institut national de la santé publique a émis un avis favorable sur la pertinence et la faisabilité d'un programme populationnel de dépistage du cancer colorectal en octobre 2008. La SCC s'inquiète de cette situation et du retard d'une annonce officielle du ministère de la Santé et des Services sociaux, car une majorité de provinces canadiennes a déjà lancé ou amorcé des initiatives en ce sens.
- Près des trois quarts des utilisateurs des salons de bronzage sont des femmes âgées de 16 à 29 ans. Pour la SCC, il faut agir pour protéger les adolescents et jeunes adultes du cancer, car non seulement le cancer de la peau représente un diagnostic de cancer sur trois, mais le mélanome est un des types de cancer le plus fréquent chez les jeunes de 15 à 29 ans. Nous sommes donc d'avis que les jeunes de moins de 18 ans ne devraient pas être autorisés par la loi à utiliser les dispositifs de bronzage artificiel et que toute forme de publicité devrait être bannie auprès d'eux.
- La SCC œuvre aussi sur le terrain pour inciter plus de Québécoises âgées de 50 à 69 ans à participer au Programme québécois de dépistage du cancer du sein. Actuellement seulement 54 % des Québécoises de cet âge participent officiellement au programme<sup>3</sup>.
- La SCC estime que la migration de l'actuel Fichier des tumeurs en un véritable Registre québécois du cancer dotera le ministère de la Santé et des Services sociaux d'un système en lien avec les normes établies dans les autres provinces canadiennes et où seront déclarés tous les cas de cancer de la province et des variables supplémentaires sur le stade des cancers. Pour la SCC, ce nouveau registre permettra une meilleure analyse statistique et permettra d'améliorer les soins et services en cancer au Québec.

Pour en savoir plus sur les *Statistiques canadiennes sur le cancer 2010* et sur le cancer, visitez [cancer.ca](http://cancer.ca) ou appelez notre Service d'information sur le cancer, un service gratuit et bilingue, au 1 888 939-3333.

-30-

#### **Renseignements :**

André Beaulieu, porte-parole et conseiller principal, Relations publiques  
Société canadienne du cancer, Division du Québec  
514 393-3444, [abeaulieu@quebec.cancer.ca](mailto:abeaulieu@quebec.cancer.ca)

---

<sup>2</sup> Plus de 90 % des cas de cancer colorectal sont diagnostiqués chez des Canadiens de plus de 50 ans. L'analyse des données scientifiques permet d'estimer aussi qu'on pourrait enregistrer une réduction d'environ 17 % du nombre de décès par cancer colorectal si 70 % des Canadiens de 50 à 74 ans passaient un test de recherche de sang occulte dans les selles tous les deux ans.

<sup>3</sup> On estime que l'on pourrait réduire jusqu'à 25 % le nombre de décès par cancer du sein si 70 % des Canadiennes de 50 à 69 ans passaient une mammographie préventive tous les 2 ans.